

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne. Joseph Hanse, 1983, Éditions du Renouveau Pédagogique. Paris/Gembloux, Duculot, 1014 p.

par Paul Pupier

Revue québécoise de linguistique, vol. 15, n° 2, 1986, p. 321-325.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602575ar>

DOI: 10.7202/602575ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS MODERNE

Joseph Hanse, 1983,
Éditions du Renouveau Pédagogique.
Paris/Gembloux, Duculot, 1014 pages.
Paul Pupier

On pense tout de suite à cet ouvrage d'un autre Belge, *Le Bon Usage* de Grevisse. Dans les deux cas on est en présence de gros livres (d'un millier de pages), longuement préparés, bourrés de citations littéraires. Hanse, lui aussi, veut promouvoir un français de qualité.

Mais sa manière est différente. Le sous-titre du Grevisse est *Grammaire française...*, tandis qu'on a affaire ici à un dictionnaire. Et, alors que *Le Bon Usage* vise à l'exhaustivité, Hanse ne retient que les «difficultés». L'ordre d'exposition dans *Le Bon Usage* est «systématique», ici il est alphabétique. Dans le même rangement alphabétique sont placées expressions difficiles et concepts grammaticaux. Parfois il s'agit de difficultés de prononciation : j'apprends que *patio* a les deux prononciations — avec *t* ou avec *s*. Ou c'est l'orthographe sur laquelle on attire l'attention : *raffut* prend deux *f*! Le genre des noms est donné. Pour les verbes, les difficultés de conjugaison sont indiquées.¹ Les mots et expressions à proscrire sont mis entre crochets. Mais la plus grosse partie de l'information sur les mots et expressions difficiles est sémantique : quel(s) sens ont-ils ou peuvent-ils avoir?

Comme beaucoup de dictionnaires récents, le Hanse ne s'en tient pas aux mots ou expressions isolés. Un certain nombre d'entrées présentent des concepts grammaticaux. Ce peuvent être des catégories : **adverbe, article, préposition, pronoms personnels et réfléchis** ont chacun une entrée. Il y en a une pour chaque type d'adjectif (**démonstratifs, possessifs, qualificatifs**). Il

1. Une difficulté du français qui n'est pas mentionnée dans le Hanse est le pluriel des noms et des adjectifs en *-al* : *bal, global*, etc. C'est un point sur lequel le français courant au Québec diffère du français d'Europe.

y a plusieurs entrées pour les noms et les verbes (une pour **infinitif**, une pour **auxiliaire**, une pour **participe présent**, une pour **participe passé**). Il n'y a pas de rubrique **conjonction**, mais une courte sur **et** et une autre courte sur **mais**. Des phénomènes grammaticaux comme l'**accord** ont aussi droit à une rubrique à part. Pour la prononciation on a un article sur l'**élision**, un sur la **liaison** et un autre sur **H aspiré** ou **muet**. Comme on le voit, la terminologie est traditionnelle. Les conceptions aussi (aucun linguiste structuraliste ou poststructuraliste n'est cité), mais les articles sont fort bien documentés.

L'adhésion de Hanse à l'ordre alphabétique est exagérée. À l'intérieur d'une même entrée on trouve le mot «difficile» (*futur*) et le concept grammatical (le futur). En général, les homonymes paraissent sous la même entrée : ainsi *le mode* et *la mode* (mais pas toujours : *acte* (dérivé : *acter*) et *acte* (au théâtre) paraissent sous deux rubriques différentes). Même le nom *corner* (terme de soccer) et le verbe *corner*, qui ne sont pourtant pas homophones, se trouvent dans la même rubrique.

Beaucoup des expressions déconseillées sont des belgicisms. Certaines pourtant sonnent correct (*livret de mariage*) ou sont pittoresques : «**pincer son français**, Belgicisme pour *parler pointu*» ou encore : *avoir un œuf à peler*. Il est amusant de remarquer qu'un belgicisme de prononciation échappe parfois à son auteur : le son [u] est remplacé par [w] dans les vocables **aiguiser**, **linguiste** ou **tuyau** («Prononcer «twi-yo»», conseille Hanse). Dans d'autres cas certaines allusions ne sont compréhensibles que des Wallons. Ainsi, sous **chaufour**, il est recommandé : «On ne se laissera pas influencer par les mots wallons de forme voisine.»

Parfois mentionnés, les québécoisismes sont généralement ignorés. Ignorer revient quelquefois à rejeter : le nom *job* est présenté comme masculin uniquement. Le féminin, courant au Québec, n'est pas noté. Pour *sept* «le *t* se prononce toujours» (856). L'usage de la 3^{ème} personne pour un verbe dont le «sujet» est un *qui* ayant lui-même un antécédent à la 1^{ère} ou à la 2^{ème} personne s'entend régulièrement au Québec. Hanse l'enferme dans des crochets : «[C'est moi qui se trompe]» (978).

Face aux anglicismes, Hanse est parfois plus strict que le Robert : ainsi il recommande d'éviter *alternative* dans le sens (emprunté à l'anglais) de «solution de remplacement» (68). Par contre, il accepte *dans les meilleurs délais*. «Ne peut-on, à la lettre, apprécier la qualité d'un délai?» (576). Anglicisme ou pas, si l'expression se justifie pour des raisons internes au français, gardons-la. Je suis d'accord avec cette position. Mais si

l'anglicisme (ou l'emprunt, en général) remplace dans l'usage courant l'expression française «indigène», doit-on défendre celle-ci coûte que coûte?

Il ne faut pas prendre Hanse pour un puriste intransigeant. Sur les questions où l'usage évolue, ses positions varient. Prenons le cas des points dans les sigles. «**H.L.M.** «habitation à loyer modéré» s'écrit avec majuscules et points.» (472.) Mais sous l'entrée **sigle** les points sont considérés facultatifs. Je crois que l'omission des points est due à l'influence de l'anglais américain; et vouloir y résister n'est qu'un combat d'arrière-garde.

Plutôt que d'offrir une évaluation rigide des expressions (à l'aide d'un code préétabli, comme chez Bélisle), Hanse ne met à part (entre crochets) que les expressions qu'il rejette. En général, il présente sa position avec toutes les nuances nécessaires. Non seulement il écrit «à éviter», «au lieu de (...) on doit dire», mais encore : «je déconseillerais plutôt», etc.

L'argument d'autorité n'est pas invoqué tel quel. La proportion des citations littéraires est moins grande que dans *Le Bon Usage*, mais elles restent nombreuses. Si elles ne sont pas toujours approuvées par notre lexicographe (il arrive — rarement — qu'elles soient critiquées), quand elles sont présentées sans commentaires (et sans les crochets infamants), on peut les considérer comme des modèles à imiter. Qui sont les auteurs cités n'est donc pas sans importance. Sans avoir fait de relevé exhaustif (mais après avoir lu le dictionnaire du début à la fin), je peux affirmer que toutes (ou presque toutes) les citations proviennent d'auteurs français (de l'Hexagone). Je ne me souviens pas d'avoir rencontré de citation d'un auteur suisse vivant dans ce dictionnaire. On a vu que les usages québécois ne sont pas totalement ignorés, mais c'est surtout les belgicisms qui reçoivent une attention particulière. Cependant, conformément à la position traditionnelle, il n'y a pas dans le hors norme de pendant aux belgicisms, canadianismes, québécoisismes au niveau de la France entière ou de Paris : on n'a que les régionalismes, pas les parisianismes! Les auteurs retenus par Hanse sont (presque) exclusivement des Français, écrivains consacrés : souvent des académiciens, beaucoup de catholiques. On ne peut faire grief à Hanse de ses préférences de lectures; mais elles ont des conséquences sur l'échantillon de français qu'il utilise dans son dictionnaire.

Le dictionnaire de Hanse incorpore les réformes autorisées par l'Académie française en 1975 : notamment en ce qui concerne la place du

tréma («désormais placé sur la voyelle qui doit être prononcée avec son timbre propre : *aigüe*», etc.) ou la notation du [ɛ] en è (comme dans *allègement*, *allègrement*, *évènement*).

Pour quelles raisons Hanse recommande-t-il une expression? J'ai recensé trois raisons : (a) la nécessité d'exprimer quelque chose : *dans les meilleurs délais* est accepté par notre auteur même s'il s'agit d'un anglicisme; (b) la brièveté : *comme de juste* est accepté; mais *comme de bien entendu* «est très familier» (238) : l'existence de *bien entendu* doit y être pour quelque chose; la prime donnée à la brièveté n'entraîne pas cependant la condamnation de tous les pléonasmes : *prévu d'avance* n'est pas rejeté; (c) une certaine logique : «En bonne logique, et sous les réserves qui suivent, la relative ne peut commencer par *dont* si elle contient un adjectif possessif renvoyant aussi à l'antécédent de *dont*. On ne dira pas [Un roman dont j'ignore son auteur]. Cette redondance est à éviter.» (340.) Pourtant elle se retrouve dans plusieurs langues, et rien n'indique qu'elle soit une question de logique.

La critique détaillée que Hanse écrit de l'accord du participe passé est révélatrice de sa philosophie :

«Quand tant d'auteurs, et de telle qualité, font l'accord avec le sujet en dépit des règles, même dans le cas où, avec *laissé*, la perche de l'invariabilité leur est tendue, on se demande si la règle maintenue par l'enseignement et une certaine tradition conservatrice mérite encore son crédit. Je ne me reconnais toutefois pas le droit de conseiller à chacun de s'en affranchir. Mais je demande que les grammairiens et les enseignants se rendent compte de sa fragilité et que les écrivains osent affermir la tendance incontestable de l'accord avec le sujet dans tous les cas. Ils seront en bonne compagnie et aideront à faire triompher une saine évolution de la langue.» (690.)

Hanse s'appuie sur les usages d'auteurs français reconnus ou de «gens distingués» (ceux qui utilisent même *embêtant*), usages filtrés par le sens esthétique et logique qu'il a de la langue française. Ceci l'amène à souhaiter des évolutions. Mais ce n'est pas lui qui ouvrira la marche. Pour la féminisation des titres par exemple, il formule seulement un regret : «Tout évoluerait plus vite si les femmes le voulaient ou seulement y consentaient. Mais on n'en est pas encore à donner un féminin à des noms comme *chef*, *écrivain*, *ingénieur*, *auteur*, etc.» (447.) Ici, si!

Aujourd'hui, où les dictionnaires sont généralement des travaux d'équipe, l'ouvrage de Hanse tranche par son caractère personnel. La

présence de coquilles est un inconvénient mineur de ce travail en solo.² Malgré tout, il faut admirer — et recommander la consultation et même la lecture — de ce «fruit de recherches, d'enquêtes et de réflexions poursuivies sans désespérer depuis cinquante ans» (préface). Il s'ajoute à l'oeuvre de promotion avisée accomplie par Hanse en tant que président du Conseil international de la langue française.

Paul Pupier

Université du Québec à Montréal

2. Il y a des coquilles aux pages 49, 98, 101, 213, 297, 387, 447, 507, 535, 679, 695, 802, 824, 993, 994, 1010.